



N° 45  
Avril 2022



PB - PP / BC 10502  
BELGIE(N) - BELGIQUE  
Agrément : P505283

# GRAND ANGLE

Soleil Levant - ACIS asbl





# SOMMAIRE

Editorial	2
Hommage à Sandra	3
Gros plan	4-5
L'accessibilité aux services publics ... Pour tous ?	
Panorama	6-7
Le citoyen, c'est moi ! Quand les résidents s'investissent dans la collectivité	
News	8
Le Soleil Levant recherche toujours des bénévoles	
Pause	9
News	10-11
Le Contrat d'objectifs est arrivé !	
Album	12

## COMITE DE REDACTION

Gaëlle Bourdeaux  
Thérèse De Ridder  
Lindsay Jonniaux  
Caty Rébéré  
Catherine Verkest  
Christophe Bruyndonckx

C  
hers lecteurs de Grand Angle,

Vendredi 11 mars, 14h. Alors que nous nous apprêtons à publier le 22<sup>ème</sup> bulletin d'information interne « corona » reprenant l'ensemble des mesures sanitaires en vigueur au Soleil Levant, nous recevons un mail nous informant que le Parlement Wallon a voté l'abrogation du port du masque dans tout le secteur. La mesure est d'application immédiatement.

Les yeux interrogatifs, nous hésitons quelques instants. Est-ce bien prudent ? Ne faudrait-il pas encore attendre un peu ? Les choses ne vont-elles pas tout d'un coup trop vite ? D'un autre côté, nous avons soutenu le principe de ne pas maintenir les contraintes un jour de trop. Nous décidons donc de faire le pas sans plus attendre. Nous vient alors l'idée de demander à Olivier d'être porteur de la bonne nouvelle. Olivier est inscrit à l'Empreinte et il nous a adressé quelques jours plus tôt une lettre bien trempée :

*« Je ne suis pas content car depuis lundi il ne faut plus porter le masque, or, la consigne à l'Empreinte est qu'il faut le garder jusqu'à nouvel ordre ! [...] ça devient difficile à accepter. J'attends de ta part que tu me donnes l'explication. Pourquoi la règle est différente chez nous ? J'ai du mal à comprendre. Merci ».*

Après avoir félicité Olivier pour sa démarche citoyenne, nous l'invitons à faire lui-même le tour de toutes les unités, afin d'annoncer officiellement à ses condisciples et à l'équipe éducative que le masque peut être retiré. Je vous laisse imaginer dans quelle ambiance s'est terminée cette journée !

Depuis presque deux ans, les sourires avaient disparu derrière le masque, ainsi que de nombreuses autres expressions du visage. L'expression non-verbale est pourtant un moyen de communication essentiel, d'autant plus au sein de nos services où tout le monde n'a pas accès à la parole. Qu'il nous soit permis ici de féliciter les bénéficiaires d'avoir réalisé tant d'efforts depuis deux ans pour se faire comprendre malgré tout, ainsi que les équipes pluridisciplinaires qui ont dû être bien créatives pour adapter les canaux de communication ! Comme tout le monde, nous espérons que nous ne devons plus revenir à des mesures contraignantes à l'avenir. Il nous faut encore rester très prudents, maintenir certaines mesures d'hygiène et, surtout, garder les bons réflexes acquis durant ces deux dernières années.

Aujourd'hui, la sortie de crise nous permet de reprendre l'ensemble de nos activités et de retrouver du temps pour développer de nombreux projets. Vous en aurez un petit aperçu en parcourant ce quarante-cinquième numéro de Grand Angle. Bonne lecture !



Christophe Bruyndonckx  
Directeur

Illustration de couverture réalisée par Joëlle Magis, bénéficiaire à l'Empreinte

# Homage à Sandra



*Chère Sandra,*

*Tu nous as quittés à l'aube d'une nouvelle journée après être rentrée auprès de tes amis. Mais si c'était un départ pour un nouveau voyage ?*

*A la mer bien sûr, comme tu aimais nous le rappeler si souvent.*

*Maintenant le ciel est à toi, tu parles aux étoiles et tu planes de soleil en soleil. En parlant de soleil, ton sourire nous manque à tous. Le calme de ton absence nous pèse parfois, on aimait quand même bien entendre les doux mots d'oiseaux voler dans le groupe Saphir.*

*Nous espérons que là-haut tu rigoles avec les anges en leur disant tes phrases fétiches : "tu connais la maman de Rudy ?"; "T'auras pas des frites !"; "Va gratter tes ...".*

*Ton livre aux Oliviers se referme, mais nous avons écrit de magnifiques souvenirs ensemble ! Et Dieu sait que rien n'est plus vivant qu'un souvenir.*

Tu nous manques énormément. Tu resteras toujours dans nos cœurs et nous penserons toujours à toi...

*Laëtitia P.*



*Mathilde JACQUES  
Educatrice aux Oliviers*

*Je me rappelle de nos parties de puzzles. Tu mettais beaucoup de gaieté dans le groupe. Tu parlais souvent de ta maman, de ton porte-monnaie et de tes photos. Tu me manqueras beaucoup...*

*Caty R.*

## L'accessibilité aux services publics...

### Pour tous ?

**Alors que nous sommes largement connectés à internet, d'importantes disparités persistent au sein de la population. Selon une récente étude de la Fondation Roi Baudouin, les inégalités sont fortement liées aux niveaux de revenus et de diplôme. 40% de la population belge ont de faibles compétences numériques, 60% déclarent ne pas effectuer de démarches administratives en ligne. L'équipe du service d'accompagnement "Itinéraires" en dresse le constat quotidiennement !**

« Bienvenue au service... Pour une information tapez 1... Pour une autre information tapez 2... Retour au menu principal... Veuillez encoder les 14 chiffres se trouvant sur votre facture envoyée par mail... Nos bureaux sont ouverts de telle heure à telle heure... Votre correspondant est déjà en ligne, veuillez rappeler plus tard... Vous êtes la 18<sup>ème</sup> personne sur la liste d'attente... ».

Pendant ces temps d'attente, les crédits téléphoniques des GSM s'épuisent. Or, certains bénéficiaires ont peu de crédit par manque de moyens financiers ou par manque de priorités.

Dans nos pratiques professionnelles de service d'accompagnement, nous constatons que l'accès aux services généraux (communes, banques, mutualités, logements, emploi, ...) et aux services spécialisés (SPFSS (sécurité sociale), administration de biens, allocations familiales supplémentaires ...) est devenu plus difficile tant pour les bénéficiaires que pour les intervenants.

Ce constat est perceptible depuis plusieurs années et s'est accentué pendant la crise sanitaire :

- fermeture des guichets en présentiel;
- télétravail généralisé, rendant caduque de contacter les bonnes personnes dans certains services, aux « bons » horaires;
- accueil par des vigiles qui n'acceptent qu'une personne à la fois au guichet.

Certains obstacles vont sans doute être levés par la fin des dispositifs de protection sanitaire mais certaines situations resteront irréversibles ou risquent même de s'aggraver. Pensons notamment à la fermeture d'agences et de guichets bancaires.

#### Situations vécues à Itinéraires :

Isabelle habite à Luttre, la banque la plus proche de chez elle se trouve à Gosselies. Elle doit se déplacer en transport en commun juste pour consulter son solde bancaire. Cette opération est impossible à réaliser par le biais d'une application bancaire pour les personnes sous administration de biens. Cela représente une forte perte de temps et d'énergie après une journée de travail.

Anissa nous interpelle pour l'obtention d'une augmentation de ses allocations familiales supplémentaires. Elle vient au service avec des documents à compléter. Celle-ci n'a pas compris ce qui lui est demandé. Après lecture, je l'informe qu'elle doit fournir des documents et régulariser son dossier sous peine que ses allocations soient suspendues. Nous contactons le service pour un complément d'information. Au bout du fil, nous avons une « charmante » dame qui nous explique que c'est la « procédure », que la personne n'a qu'à lire les documents, que le service n'est pas là pour prendre les gens par la main et qu'il existe des services comme le nôtre pour les accompagner.

De plus, les services reçoivent de moins en moins les personnes en présentiel. On assiste à l'explosion des guichets numériques qui sont une réelle facilité pour les personnes ayant accès à la lecture, à sa compréhension et à l'internet mais qui par ailleurs, génèrent une discrimination/fracture pour les personnes, trop nombreuses, qui n'ont pas cette chance : analphabétisme, retard intellectuel, précarité financière empêchant l'achat d'un ordinateur et d'internet.



Aujourd'hui, pour recevoir une attestation de revenus d'une administration, il faut:

- un ordinateur portable avec accès à internet et savoir utiliser les deux;
- un lecteur de carte d'identité;
- le code PIN de cette carte, souvent oublié ou perdu;
- une imprimante;
- une adresse mail;
- une capacité de compréhension à la lecture.

Certains facteurs viennent aggraver les situations :

- les bénéficiaires d'origine étrangère qui ont encore plus de mal à comprendre certaines nuances vu la barrière de la langue;
- l'absence d'une personne physique qui va "vulgariser" et clarifier les démarches à effectuer.

Certains administrateurs de bien font également appel à nous pour faire évoluer certaines démarches qui leur prendraient trop de temps.

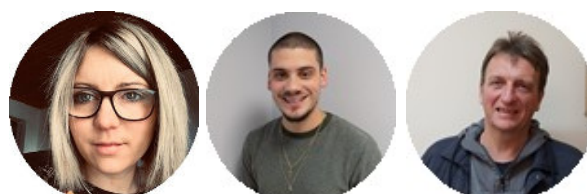
Sans le soutien de notre service, un certain nombre de bénéficiaires abandonneraient leurs démarches.

Les services d'accompagnement, voire d'autres services sociaux, sont proches de leurs bénéficiaires et peuvent répondre à leurs besoins, droits et obligations.

Toutefois, il est important d'améliorer l'accessibilité de tous les citoyens à l'ensemble des services et des initiatives existents en ce sens:

- le service FALC créé par l'ASBL Inclusion qui propose des formations pour apprendre à utiliser un langage « FACile à Lire et à Comprendre »;
- Unia, service public indépendant qui lutte contre la discrimination, promeut l'égalité et protège les droits fondamentaux.

Il est important qu'à tous les niveaux d'action et de pouvoir cette préoccupation de l'accessibilité soit relayée et discutée en vue de son amélioration.



*Catherine Walbreçq, Emeric Payen & Luc Brohez  
Coordinatrice, éducateur & responsable de service à Itinéraires*



## Le citoyen, c'est moi ! Quand les résidents s'investissent dans la collectivité ...

Il y a six ans environ, quelques résidents s'engageaient pour la première fois dans ce que l'on appelle **une activité citoyenne**. Suscitées par une envie, un souhait grandissant d'intégration, d'échanges vers l'extérieur et d'engagement envers la société, ces activités se sont progressivement mises en place en étroite collaboration entre les résidents et l'équipe pluridisciplinaire des Oliviers.

Partant du constat que la société offre différents services/avantages aux personnes vivant avec un handicap, à travers les **activités citoyennes**, notre volonté est aussi d'encourager la dynamique inverse : c'est la personne avec son handicap qui offre quelque chose à la société.

### Mais c'est quoi une activité citoyenne ?



Une **activité citoyenne** peut se réaliser dans divers lieux d'insertion et secteurs d'activités (ASBL, maison de repos, CPAS, commune, service public,...). En voici quelques exemples : réalisation de colis alimentaires, aide dans la vente de vêtements de seconde main, travail en cuisine de collectivité, entretien d'espaces verts publics, aide dans un théâtre, une bibliothèque ... Seules les activités dans le secteur marchand sont exclues.

C'est donc sur base des compétences, des envies, des besoins du résident que nous cherchons et prenons contact avec le service qui lui permettra de s'y épanouir. Si une collaboration voit le jour, un contrat de partenariat (basé sur le statut de volontariat) est signé entre le résident, les Oliviers et l'organisme extérieur afin de clarifier le cadre, la nature et la fréquence de l'activité. Celle-ci doit être tournée vers la collectivité, vers les autres. C'est s'ouvrir à un nouvel environnement, c'est créer de nouveaux liens sociaux. Mais cette activité n'a de sens que si elle apporte une plus-value : elle se veut utile et valorisante. Elle porte bien son nom « **activité citoyenne** » : à travers cette activité la personne prend et assume son rôle de citoyen.

### Caty, résidente aux Oliviers, nous parle de son activité :

#### Caty, explique-nous ton activité au restaurant du Cœur :

« Quand je vais au restaurant du cœur, je pars le matin avec un chauffeur des Oliviers et quand j'arrive là-bas, tout le monde se retrouve autour d'une tasse de café avant de commencer à travailler. Moi, je prépare des colis, j'y mets des paquets de bonbons, du papier de toilette ... pendant que d'autres travaillent dans la cuisine. Les gens sont très gentils, dès le premier jour ils sont venus parler avec moi. On discute et une personne m'accompagne si j'ai besoin d'aide ou si je dois me rendre à la toilette. Un employé qui travaille là-bas m'a dit que je travaillais très bien, ils sont contents de moi. Lorsque je repars, ils me disent « un grand merci ». J'aide les gens là-bas et ça leur fait plaisir ».

#### Qu'est-ce que cette activité t'apporte ? Pourquoi tiens-tu particulièrement à cette activité ?

« Je vois d'autres gens, je fais des rencontres. C'est ça que j'aime, faire des connaissances. Ma famille est contente parce que je travaille à l'extérieur.





*J'ai commencé une fois par semaine et après j'ai demandé pour y aller un peu plus. Maintenant, j'y vais deux fois par semaine, c'est bien pour le moment car j'ai d'autres choses à faire. Je travaille, je trouve que je peux me féliciter, j'avance bien dans la vie ».*

**Comment cette activité s'est-elle mise en place ?**

*« J'ai fait la demande à l'assistante sociale pour travailler à l'extérieur. J'avais envie de faire quelque chose d'utile. J'ai d'abord commencé ailleurs, chez « Faim et Froid ». Je faisais aussi des colis alimentaires, j'allais à la caisse pour compter les marchandises et je répondais parfois au téléphone. J'aimais beaucoup. C'est dommage que cela ait fermé. Alors on a trouvé les restaurants du cœur. »*

**On appelle cela une *activité citoyenne*, pourquoi selon toi ? C'est qui le citoyen ?**

*« Parce que c'est aider les gens qui en ont besoin. Le citoyen c'est moi. »*

Pendant que Caty continue et s'applique à son activité, **nous rencontrons Madame Pianini, « responsable sur site » au restaurant du cœur de Charleroi** qui a accepté ce partenariat.

**Comment cette activité s'est-elle intégrée dans votre service et quel sens lui donnez-vous ?**



*« L'idée dans cette expérience, dans ce partenariat, c'est d'aller vers l'autre. Les restaurants du cœur se veulent ouverts à tous. C'est un rôle que nous devons jouer. Notre mission première est bien sûr la distribution de repas mais au-delà de celle-ci, nous remplissons aussi des missions sociales (réinsertion, accompagnement,...). C'est une évidence pour nous. Toutes les semaines, les travailleurs prévoient du travail adapté pour Caty. L'objectif n'est pas de la surcharger de travail. L'objectif est qu'elle se sente utile, qu'elle réalise des tâches qui ont du sens et surtout qu'elle ressente qu'elle apporte sa pierre à l'édifice. Parfois, à première vue, la tâche peut lui paraître anodine mais les travailleurs sont là pour lui expliquer pourquoi on doit faire cela et l'impact que cela peut avoir sur notre public. Nous avons une équipe en mouvance qui a l'habitude d'intégrer de nouvelles personnes. Notre force première est l'acceptation de chaque travailleur dans son entièreté, peu importe son parcours.*

*L'intégration de Caty s'est faite naturellement. Le travail qu'elle fournit est concentré sur de petites choses mais, qui accumulées les unes aux autres, viennent alléger la tâche des travailleurs qui doivent parfois agir dans l'empressement. Caty, de son côté, va pouvoir s'appliquer et vraiment soigner la présentation ; cela a toute son importance pour nos usagers. C'est important pour nous d'avoir quelqu'un qui peut réaliser toutes ces petites choses. Elle apporte vraiment sa pierre à l'édifice. »*



Marie-Caroline FOBE  
Assistante sociale aux Oliviers

## Le Soleil Levant recherche toujours des bénévoles



**Vous aimez faire de nouvelles découvertes ? Vous avez envie d'accompagner des personnes se déplaçant avec difficultés ? Vous placez la solidarité au cœur de vos valeurs ?**

**Alors ouvrez votre horizon et devenez chauffeur volontaire !**

**Nous recherchons des volontaires motivés pour conduire des véhicules institutionnels (minibus 9 places – permis B) de l'asbl. Il s'agit principalement d'assurer les déplacements matin et soir, du domicile au centre de jour.**

Vous êtes disponible de manière régulière.

Vous possédez le permis B.

Vous n'avez pas de lien familial avec un bénéficiaire.

Nous assurons votre formation pour accompagner en toute sécurité.

Nous remboursons vos frais de déplacements.

Nous vous assurons.

**Vous êtes intéressé(e) ?**

Contactez Frédéric Berhin, par téléphone au 071/42.28.20 ou par mail à [frederic.berhin@acis-group.org](mailto:frederic.berhin@acis-group.org)

## C'est le moment de nous aider !

Le fonctionnement de nos services est couvert en grande partie par les autorités de tutelle, ce qui nous permet de financer nos frais indispensables (énergie, assurances, entretien...). Mais nous restons sans cesse en recherche de moyens pour financer nos projets spécifiques visant l'amélioration du bien-être des usagers, l'entretien et le renouvellement du matériel et des équipements.

Citons par exemple, pour 2021 : l'achat de mobilier dans le cadre de la rénovation du centre de jour, l'achat de matériel de transport de nourriture entre les services et la réfection complète de deux salles de bains aux Oliviers.

Notre Asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales. Vous bénéficiez ainsi d'une réduction d'impôts de 45% si le montant total de vos dons annuels atteint au moins 40 €.

### À titre d'exemple :

Versements 2022	Réduction d'impôts 2023	Coût réel
50 €	22,5 €	27,5 €
100 €	45 €	55 €
12 x 10 €	54 €	66 €

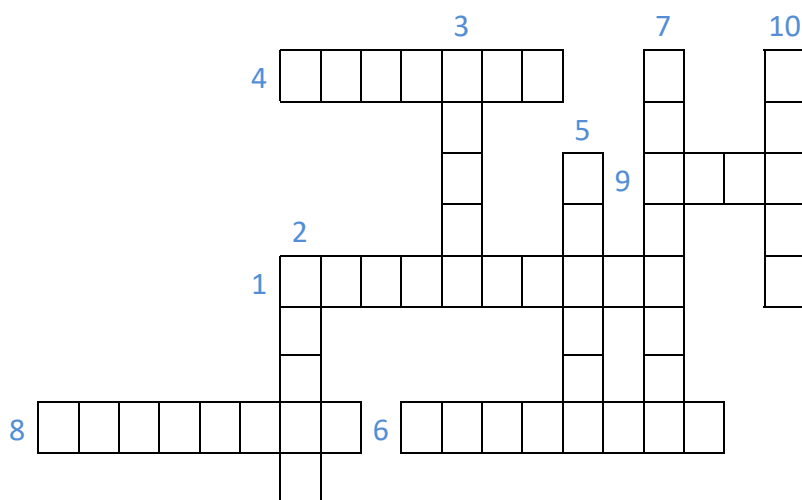
Vos dons peuvent être versés, en une ou plusieurs fois (ordre permanent), sur le compte de l'Asbl « *Fraternité des Goélands* », 1 rue Chant des Oiseaux à 5660 Couvin. N° Compte IBAN : BE36 3604 0290 6781 (BIC : BBRUBEBB). Communication indispensable : « *Don pour Soleil Levant* »

*NB : il existe d'autres formes de soutien dans le cadre de legs, legs en duo (droits de succession réduits) ou de successions; prenez contact avec nous ou interpellez votre notaire.*





## Les mots croisés de Benoît



### Définitions :

1. Sert à amortir les chocs
2. Siège de moto
3. Châssis de moto
4. Sert à assurer une liaison entre la roue et le sol
5. Sert à orienter la roue
6. Embouts du guidon
7. Élément de la carrosserie
8. Dispositif de soutien de la moto
9. Disque tournant sur son axe
10. Système permettant de ralentir

1. suspension - 2. selle - 3. cadre - 4. fourche - 5. guidon - 6. poignées - 7. carénage - 8. béquille - 9. roue - 10. frein

Solutions :

**Special Olympics**  
Belgium



Après deux ans d'attente, le retour des « **Special Olympics Belgium** » est annoncé !

Et cette année encore, les athlètes du Soleil Levant sont impatients de participer à ces jeux qui se dérouleront du **25 au 28 mai 2022** dans le Brabant Wallon, sur les communes de Braine l'Alleud, Ottignies et Louvain-la-Neuve.

Ces athlètes évolueront avec leurs coaches dans quatre disciplines différentes :

- Natation : Nicola P. coaché par Laurent D.
- Boccé : Jefferson T. et Moussa T., coachés par Gaëlle B.
- Tennis de table : Raphaël S., Frédéric H. et Roberto T., coachés par Jonathan L.
- Football unifié : Martin Z., Thomas P., Fulvio N., Jason D., Stéphane C., Maurizio M., Jonathan L. et Zouhair E., coachés par Mélissa A. et Christophe B. et accompagnés de Valéria C., Abdoullah F. et David W.

Nous leur souhaitons de vivre de belles aventures sportives et une bonne chance dans leur quête de médailles !

N'hésitez pas à venir les encourager, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

En savoir plus sur les jeux nationaux ?

[www.special-olympics.be](http://www.special-olympics.be)

# Le contrat d'objectifs est arrivé !

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un contrat passé avec nos autorités (l'AViQ), permettant de traduire sur six années nos objectifs en actions concrètes et évaluables. Ce contrat se veut souple, évolutif, réaliste et fédérateur. Il s'agit d'entrer dans un processus d'amélioration continue, centré sur le bénéficiaire, qui reconnaît la qualité d'une équipe et repose sur le principe que l'évaluation est le point de départ de toute amélioration. Notre directrice pédagogique vous en explique les grandes lignes...

Nous l'annonçons dans notre précédent éditorial, le projet de service du Soleil Levant accompagné de son contrat d'objectifs est en route depuis ce 1<sup>er</sup> janvier. Mais qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Cela signifie que notre projet est actualisé. Il décrit en un seul et même document l'ensemble des missions réalisées par nos services « Itinéraires », « L'Empreinte » et « Les Oliviers ». La philosophie de travail, notre vision, nos références théoriques, l'ensemble des activités proposées et leur méthodologie y sont expliqués tout en mettant en avant la singularité de chaque service. Ce projet se veut dynamique, évolutif et s'adapte aux réalités rencontrées.

En effet, soutenir la scolarité, réaliser une tâche de nursing, accompagner aux repas ou à la vie affective relationnelle et sexuelle, rechercher un logement, proposer une activité, travailler en réseau, être en relation, soutenir la parentalité, écouter, réaliser un projet individuel, ... Nombreuses sont les tâches à accomplir dans l'accompagnement d'une personne en situation de handicap. Nombreuses sont les demandes, variés sont les besoins, et cela ne s'improvise pas.

Pour s'inscrire dans un accompagnement de qualité, l'évaluation des pratiques est nécessaire. S'arrêter, prendre du recul, s'interroger, écouter les partenaires, se former, tout cela est essentiel. C'est dans cette philosophie que s'inscrit le « contrat d'objectifs » tel qu'imaginé par l'AViQ. C'est avec une volonté d'amélioration continue de la qualité de nos services que nous réalisons l'exercice de nous projeter dans l'avenir et nous fixer trois grandes priorités :

## 1. L'accompagnement de la personne en situation de handicap

Grâce à un groupe de travail composé de membres du personnel, nous avons observé et évalué l'ensemble de nos actions. Nous avons ainsi réfléchi la façon dont nous accueillons une nouvelle demande, comment nous gérons les suivis, comment nous dynamisons le conseil des usagers, comment nous soutenons l'avis, la demande de chacun,... En fonction de nos observations, nous avons dégagé plusieurs aspects du travail à creuser.

Comment penser la qualité de nos services sans tenir compte de l'avis des personnes que nous accompagnons ? Il ne se passe pas une journée au Soleil Levant sans que l'on entende les souhaits, demandes ou





ressentis des bénéficiaires. Toutefois, nous ne disposons pas d'outil nous permettant d'évaluer leur satisfaction vis-à-vis des services que nous rendons. Notre objectif : tester et choisir un outil pertinent et adapté aux capacités de communication de chacun.

La santé et l'organisation des soins médicaux nécessitent une attention particulière. Cela est d'autant plus vrai lorsque certains éprouvent des difficultés à exprimer la douleur. Un œil aiguisé et averti est primordial, une connaissance des bons gestes à adopter aussi.

La gestion des soins va de pair avec la question du « vieillissement » et celle, plus délicate, de l'accompagnement à la fin de vie. Accompagner, c'est un processus qui tient compte de tous les aspects de la vie. C'est accompagner les moments de joie, de gaieté, veiller à l'accomplissement des projets ; c'est tenir compte du rythme, de la santé, des capacités physiques et intellectuelles et c'est surtout s'adapter au moment présent, au cours de la vie et des aléas rencontrés. Il est donc essentiel de tenir compte de ces dimensions dans l'élaboration des projets individuels.

S'adapter aux personnes fait partie de notre métier, pouvoir avoir un regard sur les besoins et défis de notre secteur est une réalité. Nous ne vivons pas en vase clos mais intégrés dans un environnement social qui tantôt aide à l'intégration, tantôt provoque du handicap. Nos métiers sont donc amenés à poser des actions à trois niveaux :

- individuel : en tentant d'être au plus proche de la spécificité et des besoins propre à chacun;
- communautaire : développer le réseau, favoriser l'accès et la participation à l'environnement au sens large (environnement social, culturel, de soins,...);
- collectif : identifier les besoins individuels qui peuvent recevoir une réponse collective.

## 2. L'amélioration des infrastructures

Nos services sont depuis plusieurs années regroupés sur deux sites bien distincts. Pour les habitués, il est une évidence qu'un ravalement de façade permettant une meilleure circulation, une facilité d'accès, plus de sécurité, des locaux spacieux, confortables, adaptés et chaleureux, était d'une nécessité absolue.

Nos projets sont bien entamés. Il ne manque pas d'idées pour poursuivre nos efforts et permettre un cadre d'accueil bienveillant et une autonomie de déplacement pour les personnes à mobilité réduite. Notre objectif : se déplacer aisément et en toute sécurité sur l'ensemble des sites.

Une réflexion particulière concerne aussi les extérieurs, les terrasses, le jardin des Oliviers qui doivent aussi être réfléchis pour devenir des lieux de détente, d'activités et de bien-être accessibles.

## 3. L'organisation du travail

Accompagner une personne en situation de handicap est indissociable d'une organisation du travail où chaque membre du personnel, au sein de son équipe, est soutenu dans les responsabilités et missions qui lui sont confiées. Reconnaître les forces de chacun, son implication et sa contribution à la qualité de l'accompagnement sont gages de motivation au travail. Evoluer dans une institution qui améliore ses outils de communication et facilite le passage à l'ère informatique semble, à notre époque, important. Ce passage peut s'avérer douloureux pour certains. Tentons de le percevoir comme un support au partage d'information, à la simplification administrative au bénéfice du temps accordé à la personne, à ses besoins et à ses demandes.

Voici partagées brièvement les différentes réflexions menées au sein des services du Soleil Levant. Pour consulter notre projet, rendez-vous sur notre site internet : [www.soleillevant.be](http://www.soleillevant.be). Vous pouvez aussi obtenir une copie auprès de notre secrétariat grâce à un simple appel au 071/42.28.20.



Stéphanie WILLEMS  
Responsable pédagogique



*Soirée carnaval pour le groupe de Parlons d'Amour*



*Préparation de salades de fruits à l'Empreinte*



*Sortie au restaurant pour Rosana et Christophe à l'occasion de la Saint-Valentin*



*Soirée costumée organisée par les stagiaires des Oliviers*



*Roger à l'activité cirque*



*Tête à tête au restaurant pour Isabelle et Frédéric à l'occasion de la Saint-Valentin*

*Si vous recevez pour la première fois notre Grand Angle et que vous souhaitez faire partie gratuitement de notre réseau d'envoi, faites-nous parvenir vos coordonnées.*

*Si vous souhaitez commenter, suggérer ... ou ne plus recevoir notre périodique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone, courrier ou mail.*

« Soleil Levant - ACIS » asbl  
Rue de Lodelinsart 97  
6061 Montignies-sur-Sambre  
☎ : 071/42 28 20 - 📠 : 071/42 37 41  
✉ : [soleillevant@acis-group.org](mailto:soleillevant@acis-group.org)  
🌐 : [www.soleillevant.be](http://www.soleillevant.be)

Le « Soleil Levant - ACIS » regroupe :  
« L'EMPREINTE »  
Service d'Accueil de Jour pour Adultes  
« LES OLIVIERS »  
Service Résidentiel pour Adultes  
« ITINERAIRES »  
Service d'Accompagnement pour Jeunes et Adultes